
Enseigner à l'école maternelle ou dans les enseignements adaptés du second degré ? Le choix des hommes

Yveline Jaboin

*Atelier de Recherche Sociologique EA 31 49
Université de Bretagne Occidentale
Faculté des Lettres et Sciences sociales
20 rue Duquesnes – CS 93 837
29238 – BREST Cedex 3
yveline.jaboin@bretagne.iufm.fr*

RÉSUMÉ. Dans le premier degré, la féminisation du corps enseignant n'est pas homogène, le secteur d'exercice (enseignement pré-élémentaire, élémentaire et spécialisé) se révélant un des facteurs discriminants. À partir d'une cinquantaine d'entretiens semi-directifs sont présentés les parcours professionnels et les motivations des hommes enseignant dans les deux secteurs du primaire dans lesquels leurs représentations sont les plus contrastées : l'enseignement pré-élémentaire et les enseignements adaptés du second degré. Les hommes de chacun de ces deux secteurs se différencient dans leurs aspirations et leurs itinéraires professionnels ainsi que dans le sens que revêt leur investissement dans le métier. À l'école maternelle, ils tendraient à s'éloigner des critères traditionnellement masculins d'accomplissement professionnel contrairement à leurs collègues des enseignements adaptés du second degré.

MOTS-CLÉS : sociologie des enseignants - premier degré - enseignement pré-élémentaire – SEGPA - ASH - homme - rapports sociaux de sexe – parcours professionnel – motivation - rôle.

1. Introduction

La présente recherche s'inscrit dans la lignée des travaux sociologiques centrés sur la problématique du genre examinant le processus de construction de l'identité professionnelle masculine dans un univers de travail « féminin », l'identité professionnelle étant entendue comme résultant des instances à l'oeuvre dans le procès de socialisation identitaire (Dubar, 1991 ; Berger, Luckmann, 1986). Ce faisant, elle se propose de contribuer à une meilleure connaissance du groupe professionnel formé par les enseignants du premier degré en rendant compte des rapports sociaux de sexe dans l'enseignement primaire.

Dans le premier degré, en raison de la féminisation croissante¹ du corps enseignant, la profession peut apparaître comme un « métier de femmes », érigeant par là-même des qualités de genre en compétences professionnelles. Néanmoins, la féminisation n'y est pas homogène, le secteur d'exercice (enseignement pré-élémentaire, élémentaire et spécialisé) se révélant un des facteurs discriminants.

Dans cette communication, nous présenterons une comparaison entre les caractéristiques sociales et professionnelles des hommes qui, dans le cadre de leur métier, paraissent s'émanciper des comportements de genre traditionnels de leur groupe d'appartenance et ceux qui semblent s'y conformer. Dans cette perspective, nous rendrons compte des parcours professionnels et des motivations des hommes exerçant dans chacun des deux secteurs de l'enseignement primaire dans lesquels leurs représentations sont les plus contrastées : l'enseignement pré-élémentaire et les enseignements adaptés du second degré.

2. Problématique

Les travaux sociologiques sur les enseignants du secondaire (Léger, 1983) et du primaire (Peyronie, 1998) ont montré que les stratégies de carrière des enseignants consistent à se rapprocher du poste idéal au fur et à mesure que leur ancienneté dans la profession le leur permet. Ont été ainsi dégagées les caractéristiques sociales de l'établissement et de la population scolaire respectivement recherchées par les professeurs du secondaire et par les instituteurs du primaire, sans qu'il soit envisagé une différenciation entre les trajectoires professionnelles des hommes et des femmes. Néanmoins, dans le cadre de la sociologie des personnels de direction, les

¹ En 2005, le taux de féminisation est proche de 85% (83,6%) chez les lauréats des concours externes de recrutement des professeurs des écoles (Michel, P. (2006). Concours de recrutement des professeurs des écoles. Session 2005. *Note d'information*, n° 06.20, p. 1-6.). En revanche, il est de 79% chez les enseignants en poste (Malègue, C. (2006). Les femmes au ministère de l'Education nationale 2004-2005. *Note d'information*, n° 06.14, p. 1-6).

travaux de Marlaine Cacouault et de Gilles Combaz (2007) ouvrent cette perspective de recherche en rendant compte du fait que la direction d'écoles apparaît comme une « affaire d'hommes ».

Dans le premier degré, le concours d'accès au métier d'enseignant permet d'exercer de l'école maternelle à l'école élémentaire en passant par le secteur de l'Adaptation et de la Scolarisation des élèves en situation de Handicap (ASH), précédemment secteur de l'Adaptation et de l'Intégration Scolaires (AIS). Or, au début des années 2000, globalement, les hommes représentent environ 20% du personnel enseignant dans le premier degré public. Mais, leur représentation, de quasi marginale à l'école maternelle (6,7%), s'élève à environ un quart des effectifs (26,5%) à l'école élémentaire pour atteindre environ un tiers (33,1%) de ceux-ci dans le secteur de l'ASH. Et, au sein de l'ASH, les hommes constituent environ la moitié du personnel enseignant du premier degré (50,4%)² dans les enseignements adaptés du second degré au sein des Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) annexées aux collèges et des Etablissements Régionaux d'Enseignement Adapté (EREA)³.

D'un point de vue institutionnel, enseigner à l'école maternelle ne requiert aucune formation complémentaire à celle reçue en formation initiale contrairement à l'exercice professionnel dans l'ASH. Dans les enseignements adaptés du second degré, l'obtention d'un poste de titulaire ne peut avoir lieu qu'après celle d'un certificat professionnel spécifique⁴ nécessitant, pendant la formation correspondante, un investissement professionnel particulier (présence aux enseignements et rédaction d'un mémoire professionnel) et une certaine mobilité géographique entre le domicile et le centre de formation régional pouvant favoriser le recrutement des hommes. En effet, ces conditions sont susceptibles d'apparaître aux femmes comme demandant une disponibilité incompatible avec leur vie familiale ou, du moins, la

² Procoppe, A. (2002). Les instituteurs et professeurs des écoles du secteur public à la rentrée 2000. *Note d'information, n°02.29*, p. 1-6 ; Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (2004). *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*. Paris : DEPP, p. 233.

³ Dans l'enseignement public, les EREA accueillent, pour 72 d'entre eux sur 80, des élèves de même profil que ceux des SEGPA (Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (2006). *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*. Paris : DEPP, p. 134).

⁴ Dans les SEGPA-EREA, les enseignants du premier degré doivent théoriquement être titulaires du CAEI (Certificat d'aptitude à l'éducation des enfants et des adolescents déficients et inadaptés) option DI (Déficience Intellectuelle) créé en 1963, auquel a succédé en 1987 le CAAPSAIS (Certificat d'aptitude aux actions pédagogiques spécialisées d'adaptation et d'intégration scolaires) option F (enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique auprès des élèves des établissements et sections d'enseignement général et professionnel adapté), puis, en 2004, le CAPA-SH (Certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap) option F.

rendant très difficile, la mobilité étant d'ailleurs un comportement traditionnellement attribué au genre masculin en opposition à la sédentarité qui est souvent le comportement de genre attendu des femmes. Néanmoins, elles ne peuvent entièrement rendre compte de la forte concentration des hommes dans ce secteur professionnel qui devrait, si tel était le cas, être observée dans les autres secteurs de l'ASH dont le personnel est soumis aux mêmes impératifs de formation.

Si l'on se base sur la surreprésentation relative des hommes dans les SEGPA-EREA et sur celle des femmes à l'école maternelle, l'élève « idéal » des hommes du premier degré serait un adolescent « en grande difficulté scolaire et/ou sociale »⁵, scolarisé dans un établissement du second degré (collège ou EREA), celui de leurs collègues féminines un enfant scolarisé dans un établissement du premier degré, l'école maternelle.

Partant de ce constat, nous avons choisi, dans un premier temps, de nous intéresser aux hommes à partir du questionnement suivant : Quelles sont les similitudes et les différences entre les hommes choisissant d'enseigner dans les enseignements adaptés du second degré et ceux qui optent pour l'enseignement pré-élémentaire ? Comment ont-ils accédé à leur métier ? Quels sont leurs parcours professionnels depuis leur entrée dans la profession ? Quelles motivations avancent-ils pour exercer dans chacun de ces deux secteurs de l'enseignement primaire ?

L'hypothèse générale suivante a été soumise à l'épreuve des faits : l'attraction différentielle exercée sur les hommes par chacun de ces deux secteurs de l'enseignement du premier degré pourrait avoir partie liée avec l'histoire sociale et scolaire des enseignants et sa rencontre avec les caractéristiques du public d'élèves (petite enfance versus adolescence « en grande difficulté »), la structure (établissement du premier degré versus établissement du second degré), la perception du rôle, les usages et pratiques professionnelles ayant cours dans l'enseignement pré-élémentaire et dans les enseignements adaptés du second degré.

3. Méthodologie

Les résultats présentés sont issus d'une enquête basée sur 53 entretiens semi-directifs d'une durée moyenne d'environ trois quarts d'heure, menés en 2005-2006 auprès de 53 hommes (27 occupent actuellement un poste dans l'enseignement pré-élémentaire, 2 ont effectué toute leur carrière devant élèves à l'école maternelle mais sont aujourd'hui promus à d'autres fonctions et 24 enseignent en SEGPA-EREA).

Les personnels enquêtés exercent dans un même département, le Finistère, l'échelon départemental s'imposant en raison de la division du travail dans le

⁵ Dans les SEGPA-EREA, le public d'élèves qui, initialement, relevait de la « déficience intellectuelle légère », se caractérise aujourd'hui essentiellement par une « situation de grande difficulté scolaire et/ou sociale » (Circulaire du 20 juin 1996 relative à l'organisation de la scolarité au collège).

premier degré, en termes de gestion de carrière. L'échantillon est formé d'un ensemble diversifié d'enseignants du point de vue de l'âge (12/53 ont moins de 35 ans, 28/53 sont âgés de 35 à 49 ans et 13/53 ont 50 ans et plus) et de la carrière, allant du débutant à l'enseignant à la veille de la retraite (une moitié (26/53) est en première partie de carrière, l'autre (27/53) en deuxième partie). La plupart sont professeurs des écoles (47/53), les autres sont instituteurs (6/53). La plus grande partie des enseignants des SEGPA-EREA interrogés sont spécialisés et, par conséquent, titulaires de leur poste (19/24).

L'échantillon est de taille relativement réduite si bien qu'il faudra considérer avec précaution les résultats obtenus, ceux-ci méritant d'être confirmés par une investigation menée à plus grande échelle. Cela dit, il ne fait pas de doute que les données recueillies donnent une première image convenable de la réalité étudiée⁶ permettant d'envisager des pistes pour construire une enquête quantitative, qui s'étendra aux hommes exerçant à l'école élémentaire d'une part, et aux femmes enseignant à l'école maternelle, dans les SEGPA-EREA et à l'école élémentaire d'autre part.

4. Les aspirations professionnelles

D'une manière générale, les hommes accordent moins d'importance aux conditions de travail que les femmes mais davantage au statut professionnel et aux possibilités de carrière (Duru-Bellat, 1990 ; Baudelot, Establet, 1992). Le métier d'enseignant du primaire, historiquement situé en bas de la hiérarchie enseignante en termes de statut et de salaire et symboliquement moins prestigieux que celui de professeur de l'enseignement secondaire, avec des possibilités de carrière assez réduites, apparaît aux hommes, sous cet angle, comme peu attractif : qu'ils exercent à l'école maternelle ou dans les enseignements adaptés du second degré, les hommes enquêtés, déjà minoritaires (22/53) parmi les candidats aux professions de l'enseignement à l'issue de leurs études secondaires, sont encore moins nombreux parmi les éléments ayant projeté d'embrasser une carrière enseignante dans le premier degré (11/53). Pour ces enseignants, lorsqu'ils exercent en SEGPA-EREA, l'entrée dans l'enseignement du premier degré n'a pas souvent répondu à l'appel d'une « vocation » mais était, selon leur expression, « *dans l'ordre des choses* », et s'est effectué, par le biais d'un enseignant ayant joué le rôle de « sergent recruteur » (Charles, 1988). Originaires de milieux sociaux modestes (de parents agriculteurs, ouvriers, ou employés, etc. et souvent l'aîné d'une famille de plus de trois enfants), ils ont intégré, pour la plupart, l'Ecole Normale à l'issue de la 3^e, remarqués par un instituteur pour leurs bons résultats scolaires (certains ayant même un an d'avance), leur permettant de réussir le concours d'entrée à l'Ecole Normale.

⁶ La population masculine enquêtée correspond à environ la moitié de la population parente masculine en maternelle (29/57) et à plus du tiers de celle des SEGPA-EREA (24/57) dans le département considéré (CDTI de l'Inspection Académique du Finistère, année scolaire 2005-2006).

Ce processus de cooptation est plus rare dans l'enseignement pré-élémentaire, les écoles maternelles et les SEGPA-EREA accueillant des hommes se différenciant par la génération sociale⁷ à laquelle ils appartiennent. Les hommes des SEGPA-EREA, plus fréquemment formés à l'École Normale (13/24 en SEGPA-EREA contre 12/29 en maternelle), ont beaucoup plus souvent atteint la cinquantaine et sont proches de la retraite (11/24 en SEGPA-EREA contre 2/29 en maternelle). En revanche, dans les écoles maternelles exercent plus souvent des hommes, en première partie de carrière, âgés de moins de 35 ans (12/29 en maternelle contre 0/24 en SEGPA-EREA) et formés en Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) (15/29 en maternelle contre 6/24 en SEGPA-EREA).

En maternelle, le repli sur l'enseignement (13/29) et/ou la reconversion professionnelle des hommes interrogés (8/29) se sont plus souvent effectués après avoir envisagé d'occuper ou occupé un poste répertorié parmi les professions intermédiaires du travail social, notamment dans l'animation socioculturelle et l'éducation spécialisée. En SEGPA-EREA, le repli sur l'enseignement (11/24) a essentiellement eu lieu à partir des professions intellectuelles supérieures et la reconversion professionnelle (5/24) des postes ayant comme point commun des fonctions d'encadrement et/ou de direction : cadre supérieur d'entreprise, chef d'entreprise, horticulteur ou encore directeur de maison de retraite ou de salle d'arts martiaux.

Ayant pris la décision de s'orienter vers l'enseignement primaire, les candidats à l'enseignement en maternelle aussi bien qu'à l'ASH sont rares (2 en maternelle et 4 en SEGPA-EREA). Les secteurs « à la marge » de l'enseignement élémentaire ne semblent donc pas, initialement, intéresser la plupart des hommes. Dans l'enseignement pré-élémentaire, environ la moitié d'entre eux (14/29) avaient projeté d'enseigner de l'école maternelle à l'école élémentaire, l'autre moitié (14/29) uniquement à l'école élémentaire, dont deux spécifiquement en cycle 3, c'est-à-dire auprès des élèves les plus âgés de l'enseignement élémentaire. En revanche, dans les SEGPA-EREA, le niveau élémentaire était nettement visé puisque 18 enseignants sur 24 souhaitaient y exercer, 10 étant spécifiquement attirés par le cycle 3. Les hommes de SEGPA-EREA se distinguent donc par leur souhait de travailler avec les élèves les plus âgés de l'école élémentaire, ce qu'ils ont concrétisé dans leur carrière. La plupart n'a pas exercé en maternelle (18/24), l'un d'entre eux considérant, à la limite, que l'exercice en maternelle peut être envisagé en début de carrière. Et, dès leur premier poste, près d'un tiers d'entre eux ont été aspirés vers le second degré, soit dans les classes de transition ou les classes pratiques des Collèges d'Enseignement Secondaire (CES), soit dans les SEGPA (ou dans les Sections d'Enseignement Spécialisées (SES) que les SEGPA ont remplacé

⁷ La génération sociale désigne « un ensemble de personnes nées à une même période partageant des expériences, des référents et des influences sociales, puisés dans ce temps commun et qui forment leur empreinte historique et leur identité générationnelle » (Attias-Donfut, C. (2000). Rapports entre générations. *Revue française de sociologie*, n°41, n° 4, p. 644-645).

en 1996). En revanche, environ un tiers des enseignants de l'enseignement pré-élémentaire ont commencé leur carrière en maternelle (11/29).

5. Les « fidèles » et les « zappeurs »

Dans chacun de ces deux secteurs d'exercice, les hommes peuvent être regroupés en deux grands ensembles⁸ selon leurs trajectoires professionnelles : les « fidèles » d'un secteur et les « zappeurs » entre secteurs. Dans l'enseignement pré-élémentaire, les « fidèles » (3/29), semblent particulièrement bien saisir les mesures promotionnelles leur permettant d'avoir une évolution professionnelle rapide. Confirmant des résultats antérieurs (Williams, 1992), ils ne paraissent pas se heurter à un « plafond de verre », contrairement aux femmes exerçant dans un métier traditionnellement « masculin » en voie de mixité⁹. L'un, en début de carrière, a déjà été provisoirement promu dans une fonction de conseiller pédagogique de circonscription (CPC). Les deux autres, après plus de quinze ans à l'école maternelle, sont respectivement responsable de formation en IUFM et directeur d'une école élémentaire d'application. Dans les enseignements adaptés du second degré, la population masculine n'ayant exercé que dans l'ASH et/ou dans les Collèges d'Enseignement Secondaire (8/24), est essentiellement constituée par les enseignants ayant plus de 30 ans d'ancienneté (6/24), parmi lesquels, aujourd'hui, il y a environ autant de directeurs de SEGPA que d'adjoints. N'ayant pas choisi le métier d'enseignant du primaire - débouché « normal » des bons élèves issus de milieux sociaux modestes - et ayant dû abandonner leurs aspirations initiales vers des fonctions dirigeantes ou les cadres supérieurs, comme nous l'avons précédemment indiqué, la fonction de directeur de SEGPA leur a permis d'obtenir une progression dans la carrière conférant, de plus, le statut de principal adjoint de collège, donc, un certain prestige.

Le deuxième groupe, numériquement le plus important (18/29 en maternelle et 16/24 en SEGPA-EREA) est formé par les « zappeurs » en cours de carrière, de l'élémentaire vers la maternelle ou de l'enseignement « ordinaire » vers l'ASH. Dans l'enseignement pré-élémentaire, diverses formes de mobilité professionnelle engendrées par des expériences introduisant une rupture dans la vie professionnelle ou personnelle semblent à l'origine de la découverte de l'école maternelle et la décision d'y enseigner ensuite : le plus fréquemment c'est une période de

⁸ En maternelle, le groupe des « débutants » (8/29), formés des hommes ayant de un à cinq ans d'ancienneté, a été isolé. Pour la plupart (7/8), ces hommes n'ont pas choisi d'enseigner dans l'enseignement pré-élémentaire, mais ont pris les postes que leurs aînés ne voulaient pas. En revanche, dans les SEGPA-EREA, les hommes non titulaires, ayant moins de cinq ans d'ancienneté (5/24), ont été pris en compte, leur affectation résultant d'une démarche volontaire.

⁹ L'enseignement pré-élémentaire a été conçu, à l'origine, comme exclusivement féminin. Il ne s'est ouvert à la population masculine enseignante qu'à la fin des années 1970 en même temps qu'il était rattaché à l'enseignement élémentaire.

remplacement (13/18) et/ou plus rarement un changement de région, un départ à l'étranger ou dans les DOM-TOM ou encore une séparation conjugale. Au bout d'un certain nombre d'années de nomadisme, ces hommes expriment le désir de « *poser leurs valises* » selon leur expression, et ils le font dans l'enseignement pré-élémentaire. En revanche, dans les SEGPA-EREA, la plupart des hommes interrogés ne sont pas des « nomades », volontairement partis à « l'aventure » découvrir l'enseignement primaire en cours de carrière, même si une fois dans l'ASH, certains optent pour des remplacements pour « *connaître ce secteur* », qu'ils soient spécialisés ou non (6/24). Des déterminations économiques (indemnités de déplacements des remplaçants, avantages financiers attribués aux postes d'enseignants à l'étranger en maternelle, aux postes spécialisés dans les SEGPA-EREA, etc.), l'envie de faire un autre métier (deux enseignants ont fait un bilan de compétences en maternelle, un en SEGPA-EREA) ou de prendre du recul par rapport à la pratique quotidienne à l'école élémentaire (« *j'en avais fait le tour* » ou « *ras le bol de l'enseignement élémentaire* »), ont pu contribuer à la décision d'opter pour ce changement professionnel. Mais, dans l'enseignement pré-élémentaire et dans les SEGPA-EREA, les motivations avancées par les hommes pour justifier leur option professionnelle sont de nature différentes.

6. Les motivations

Enseigner dans l'enseignement pré-élémentaire ou dans les SEGPA-EREA, c'est, peu ou prou, endosser un héritage, celui des pratiques sédimentées et des valeurs léguées par une tradition. Dans leurs exigences et leurs finalités, l'école maternelle et les enseignements adaptés du second degré ne sont pas aussi « normatifs » que l'école élémentaire. L'enseignement pré-élémentaire, non obligatoire, oscille entre une éducation globale de la personnalité ayant pour objectif l'épanouissement de l'enfant et une initiation précoce aux apprentissages visant une réussite scolaire anticipée¹⁰ (Plaisance, 1986). Il laisse notamment « *une place plus importante aux facteurs subjectifs émanant des enseignants que ne le font les autres institutions scolaires* » (Thouroude, 1997, p. 40). Les enseignants des SEGPA-EREA pratiquent une pédagogie de l'adaptation, organisant leur action à partir des programmes du collège en prenant en compte les difficultés d'apprentissage rencontrées par les élèves. Mais, dans les SEGPA-EREA par rapport à l'école maternelle, la relation aux élèves se différencie considérablement, non seulement en raison de l'âge des élèves mais aussi parce que l'enseignement s'adresse à des adolescents réputés difficiles, perturbés et rebelles à l'apprentissage. Ces jeunes, essentiellement issus de milieux sociaux très modestes, ont une identité fragile, et face à l'acte d'apprendre, une grande instabilité (Cousin, 2000).

¹⁰ Cet objectif est cependant plus affirmé depuis 1995, l'école maternelle s'inscrivant dans le cadre des programmes de l'école primaire.

N'accordant pas la même place à leur vie professionnelle par rapport à leur vie familiale, et ayant une définition différente de la réussite professionnelle, les hommes des enseignements pré-élémentaire et adaptés du second degré investissent différemment leur métier. Ainsi, s'épanouir dans les relations professionnelles constitue l'objectif prioritaire de tous les hommes à l'école maternelle, qui font passer également plus souvent leur vie familiale avant leur vie professionnelle (21/29). En revanche, dans les SEGPA-EREA, la majorité de leurs collègues sont animés par la volonté de relever des défis (14/24) (*« j'aime bien les élèves les plus actifs, les plus difficiles à gérer ; j'aime bien établir cette espèce de rapport de forces, sans que cela soit un rapport de forces, mais j'aime bien la difficulté dans la gestion des élèves, autrement je m'ennuie en cours »*) et une majorité fait passer sa vie professionnelle avant sa vie familiale (15/24).

Cette différence de conception influe sur leurs motivations professionnelles. Certes, les hommes de l'enseignement pré-élémentaire et des SEGPA-EREA se rejoignent quant à l'attraction exercée sur eux par la liberté pédagogique dont ils estiment pouvoir disposer dans leur secteur professionnel par rapport à l'école élémentaire (17/29 en maternelle et 18/24 en SEGPA-EREA), permettant, à certains, d'avoir moins de pression en termes de réussite scolaire (respectivement 7/29 et 9/24), de s'éloigner de la contrainte des programmes (11/29 en maternelle) ou de la pression des parents (11/24 en SEGPA-EREA).

Mais, la principale attraction de l'enseignement pré-élémentaire réside dans la pédagogie mise en œuvre favorisant et stimulant la créativité (15/29) de ces enseignants. Cette pédagogie est une « pédagogie invisible », selon l'expression de Basil Bernstein (1975), comportant d'un côté des règles hiérarchiques souples : le rôle essentiel de l'enseignant est d'aménager le « contexte éducatif » pour mettre en valeur les relations « horizontales » dans le groupe d'enfants. D'un autre côté, les règles d'acquisition et les critères de réussite implicites (ou, tout au moins, reposant sur une appréciation du développement de l'enfant) priment sur le jugement de ses « résultats ». À cela s'ajoute l'attraction exercée par le « modèle expressif » de l'école maternelle, valorisant l'aspect esthétique de l'activité enfantine (Plaisance, 1986). Environ un tiers (10/29) des hommes déclarent développer, dans l'enseignement pré-élémentaire, des compétences artistiques. Ayant souvent, en dehors de l'école, des pratiques culturelles et artistiques de production (création d'albums pour enfants, danse, dessin, peinture, pratique d'un ou de plusieurs instrument(s) de musique, etc.), enseigner à l'école maternelle entre alors en concordance avec leur épanouissement personnel, ce qui est d'ailleurs caractéristique du rapport au travail des nouvelles classes moyennes (Bidou-Zachariassen, 1984).

Dans les SEGPA-EREA, enseigner à des adolescents (15/24) et avoir des conditions de travail se rapprochant de celles des professeurs du secondaire, en termes de spécialisation disciplinaire et d'horaires de service (14/24), a participé au choix de ce secteur professionnel pour une grande partie des hommes. Contrairement à leurs collègues de maternelle qui, pour la plupart, sont titulaires d'un diplôme de niveau bac + 3 ou supérieur (20/29), plus de la moitié des hommes des SEGPA-EREA sont bacheliers (15/24). Attirés par l'enseignement dans le

second degré auprès des adolescents, mais entrés dans l'enseignement primaire à un moment où il n'était plus possible aux instituteurs bacheliers d'exercer dans les collèges¹¹, les enseignements adaptés du second degré constituaient l'unique voie promotionnelle leur permettant d'enseigner auprès d'un public d'élèves plus âgés et dans une structure relevant du secondaire.

Mais, la principale attraction des SEGPA-EREA réside dans l'engagement social que l'exercice du métier demande, selon ces hommes (21/24), dans ce secteur professionnel. Sensibilisés par leurs parcours personnels à la démocratisation de l'enseignement (« *je pense toujours que ce n'est pas parce qu'on est issu d'un milieu modeste qu'on n'a pas les mêmes droits que quelqu'un issu de milieu favorisé* ») et/ou par les élèves en grande difficulté scolaire ou sociale dès leur premier poste dans l'enseignement, ces enseignants sont animés par l'envie d'aider les plus démunis, de redonner l'estime de soi à des adolescents, accordant ainsi une importance primordiale à leur relation avec les élèves, à leur rôle éducatif et à la formation du citoyen. Pour un certain nombre (15/24), leur engagement social dépasse le cadre de leur activité d'enseignement par une implication dans un syndicat ou un parti politique, ou dans la fonction d'élu, ou encore dans une association de promotion culturelle et « *l'envie de faire changer les choses* ». Les enseignements adaptés du second degré sembleraient donc permettre aux hommes de mettre à distance l'image sociale du métier d'enseignant dans le primaire, actuellement prépondérante dans l'imaginaire collectif, celle d'un « métier d'appoint », « sans histoires », exercé par des femmes, mères de familles, sollicitant des qualités maternelles. Ils pourraient ainsi se rapprocher d'une autre image sociale du métier, d'une autre modalité d'identification au poste, celle de l'instituteur engagé, figure mythique de l'école « de » Jules Ferry, garant de l'ordre social et militant du « scolaire », tel que le décrit Francine Muel-Dreyfus (1983), donc de la représentation masculine originelle du métier d'instituteur.

7. Conclusion

De l'état actuel de notre recherche, il ressort que les hommes de l'école maternelle et des SEGPA-EREA n'appartiennent pas, pour une part, à la même génération sociale. Par rapport à la population masculine de maternelle, celle de SEGPA-EREA semble vieillissante¹². En conséquence, les parcours professionnels et les motivations de ces deux populations sont différemment marqués par le sceau du genre, les mentalités et l'institution scolaire ayant évolué de façon concomitante

¹¹ Les enseignants interrogés sont entrés dans l'enseignement après la création, en 1969, du corps des Professeurs d'Enseignement Général de Collège (PEGC), mis en extinction en 1986, et dont les membres étaient recrutés à bac + 2.

¹² À partir de la création du corps des professeurs des écoles, par la loi d'orientation du 10 juillet 1989, du point de vue des rémunérations, le statut d'enseignant spécialisé a perdu de son attrait, le salaire d'un professeur des écoles étant quasiment équivalent à celui d'un enseignant spécialisé alors que celui d'un instituteur était inférieur.

depuis les années 1970. Ainsi, contrairement à leurs collègues des SEGPA-EREA, la plupart des hommes exerçant à l'école maternelle a accédé à l'enseignement après l'ouverture de l'enseignement pré-élémentaire aux hommes, celui-ci ayant, par conséquent, rompu avec la définition du métier pensée en relation avec le modèle maternel selon une vision naturaliste des rôles attribués aux femmes et aux hommes.

Néanmoins, qu'ils soient en début ou en fin de carrière, dans l'ensemble, les enseignants de l'école maternelle et des SEGPA-EREA investissent différemment leur métier. Appréciant les pratiques pédagogiques mises en œuvre dans l'enseignement pré-élémentaire qui entrent, pour certains, en résonance avec leurs activités extra-scolaires et/ou, pour d'autres, avec leurs aspirations initiales et/ou leur exercice professionnel antérieur dans les métiers du travail social, les hommes de l'école maternelle semblent prendre une certaine distance vis-à-vis des critères masculins d'accomplissement professionnel consistant, notamment, à mobiliser toute son énergie pour réussir sa carrière professionnelle. Sous cet aspect, à l'école maternelle, les identités masculines pourraient davantage se rapprocher des identités féminines, à partir d'une pluralité des pôles d'identification. En revanche, les parcours sociaux et/ou professionnels de la plupart des hommes des SEGPA-EREA semblent les avoir prioritairement sensibilisés aux inégalités sociales de réussite scolaire, investissant leur métier sur le mode de l'engagement social, ce qui se prolonge, pour certains, par une implication active dans la vie de la cité. En référence à l'image sociale traditionnellement masculine de l'instituteur et/ou, pour les plus âgés, à des professions plus prestigieuses qu'ils n'ont pas pu atteindre par manque de moyens financiers, leur identité semble s'être plus souvent construite conformément aux critères masculins d'accomplissement professionnel.

Dans cette communication, seuls quelques aspects de la pré-enquête qualitative ont été abordés, permettant de dégager des pistes de travail devant être approfondies et complétées par les autres dimensions considérées, prenant en compte, plus finement, les déterminants sociaux et scolaires de l'accès au poste, les ressources et la représentation du rôle des hommes interrogés. Puis, la comparaison avec la population féminine sera nécessaire pour cerner les similitudes et les différences entre les hommes et les femmes dans chacun de ces deux secteurs professionnels.

Bibliographie

- Baudelot, C., Establet, R. (1992). *Allez les filles !* Paris : Seuil.
- Berger, P. , Luckmann, T. (1986). *La construction sociale de la réalité*. Paris : Méridien Klincksieck.
- Bidou-Zachariasen, C. (1984). *Les aventuriers du quotidien : essai sur les nouvelles classes moyennes*. Paris : PUF.
- Charles, F. (1988). *Instituteurs : un coup au moral !* Paris : Ramsay.
- Cacouault M., Combaz, G. (2007). Hommes et femmes dans les postes de direction des établissements secondaires. *Revue française de pédagogie*, n° 158, p. 5-20.

- Cousin, C. (2000). *Enseigner en SEGPA et EREA*. Paris : Delagrave.
- Dubar, C. (1991). *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. Paris : Armand Colin.
- Duru-Bellat, M. (1990). *L'école des filles. Quelles formations pour quels rôles sociaux ?* Paris : L'Harmattan.
- Léger, A. (1983). *Enseignants du secondaire*. Paris : PUF.
- Muel-Dreyfus, F. (1983). *Le métier d'éducateur. Les instituteurs de 1900, les éducateurs spécialisés de 1968*. Paris : Minuit.
- Peyronie, H. (1998). *Instituteurs : des maîtres aux professeurs des écoles*. Paris : PUF.
- Plaisance, E. (1986). *L'enfant, la maternelle, la société*. Paris : PUF.
- Thouroude, L. (1997). La tolérance pédagogique à l'école maternelle. *Revue française de pédagogie*, n° 119, p. 39-46.
- Williams, C. (1992). The Glass Escalator : Hidden Advantages for Men in the « Female » Professions. *Social problems*, n° 39, n°3, p. 253-267.